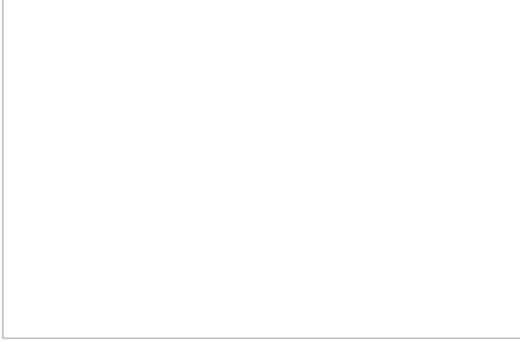


Lancement du Pass Culture : 300 euros pour tous les jeunes de 18 ans

À partir de ce vendredi, les jeunes dans leur 18e année peuvent s'inscrire pour recevoir un forfait de 300 euros à dépenser en cinéma, concerts, musées...



Qu'est-ce que le Pass Culture ?

Le Pass Culture est un dispositif destiné à permettre aux jeunes de 18 ans d'accéder à l'offre culturelle la plus riche et la plus diversifiée.

C'est [une application géolocalisée et gratuite](#) qui propose une liste d'activités culturelles et artistiques à proximité du lieu où vous vous trouvez ainsi que des offres numériques. Vous pouvez sélectionner l'activité de votre choix, la réserver et la payer depuis l'application. Un crédit en euros est ouvert à cet effet dès que vous avez 18 ans et ce crédit est utilisable pendant 24 mois.

Le Pass Culture propose une grande diversité d'offres :

- des places de concert, de théâtre, d'opéra, de cinéma... ;
- des cours de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin... ;
- des biens physiques (livres, BD, CD, vinyles, DVD, instruments de musique, œuvres d'art...),
- des services numériques (abonnement à la presse en ligne, la musique en ligne, des jeux vidéo en ligne, des plateformes de streaming de séries et de films, des conférences...).

L'objectif : permettre aux jeunes d'avoir accès à leur majorité à une très large offre culturelle et de découvrir de nouvelles activités culturelles sans être bloqués par le coût de ces activités.

Comment obtenir le Pass Culture ?

Je télécharge l'application [Pass Culture](#) sur mon smartphone.

Je m'inscris.

Je réserve les activités ou biens culturels directement sur l'application grâce aux 300€.

Plus d'infos

<https://pass.culture.fr/>

Publié le 21 mai 2021